

- Hormis les parcelles plantées entre mars et mi-avril, la majorité des parcelles ne sont encore levées.
- Intensification du vol de pucerons et premiers ailés observés en parcelles.
- Mildiou : la très grande majorité des parcelles n'étant pas encore levées, le risque mildiou reste nul. Pour information, le seuil de nuisibilité a été théoriquement atteint sur les secteurs de Louville, Viabon, Boisseaux, Férolles, Gien et Pithiviers (date dans le tableau ci-dessous) pour les parcelles levées.

CONTEXTE

Sur les 22 parcelles renseignées pour le BSV, seulement 1/3 sont levées, correspond aux plantations réalisées entre fin mars et mi-avril.

La majorité des parcelles ne sont pas encore levées ou tout juste pointantes mais à l'extrême les rares parcelles plantées fin mars sont en croissance active.

Suite aux dernières pluies et à l'augmentation des températures, l'ensemble des parcelles devraient maintenant lever rapidement.

Les dernières pluies permettent également de réaliser les buttages dans de bonnes conditions et devraient assurer une bonne efficacité des désherbages.

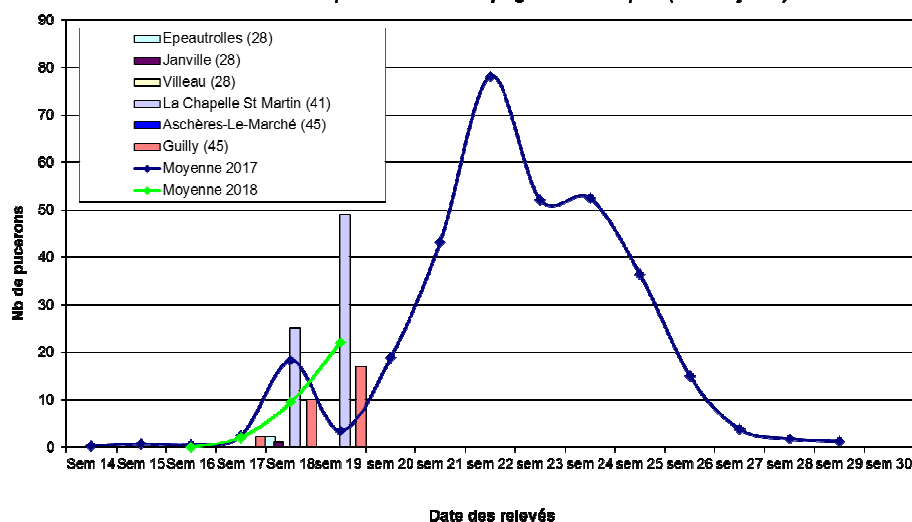
INSECTES

Comme l'an passé, un réseau de suivi des vols de pucerons par piégeage des adultes en cuvette jaune et identification des différentes espèces est en place sur la région Centre.

Avec les conditions chaudes et peu venteuses de la semaine dernière, les captures (majorité de *Myzus persicae*) ont fortement progressé la semaine dernière.

Les premiers ailés sont par ailleurs déjà observés dans des parcelles plantées début avril.

Evolution des populations de pucerons en 2018 (comparaison captures moyennes 2017)
nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)



Analyse du risque

Persistance de conditions favorables aux vols et à l'installation des pucerons.

Compte tenu de leur présence précoce, le risque doit être pris en compte dès l'émergence en production de plant et la vigilance sera de mise sur les variétés sensibles aux viroses implantées fin mars - début avril.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMFNTINE POM ALI IANCF SA Les 31 aboueurs SOIFFE ET AGRIC III TIURF TERRE DE France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

MILDIU

Rappel : les repousses sont des réservoirs pour le mildiou. Les températures actuelles étant propices au développement des repousses sur les tas de déchets, ne pas attendre que la végétation se développe ni que les parcelles lèvent pour les **détruire le plus rapidement possible**.

Ces réservoirs représentant la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité (les spores de mildiou peuvent parcourir des distances d'environ 1km).

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

Attention, cette année les déclenchements sont basés sur les poids de contamination (un nouvel indice encore plus précis).

Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
 - **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
 - **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,
- + et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.**

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

Pour connaître le seuil de sensibilité de vos variétés, vous pouvez vous connecter sur le site internet Arvalis-infos :

http://www.fiches.arvalis-infos.fr/liste_fiches.php?fiche=var&type=001

Situation au 17 Mai 2018

Sur la base des modélisations Mileos, sur des parcelles témoins non irriguées, le seuil de nuisibilité a été théoriquement atteint sur les secteurs de Louville, Viabon, Boisseaux, Férolles, Gien et Pithiviers (date dans le tableau ci-dessous) pour les parcelles levées.

Retrouvez des informations sur les adventices en lisant le « BSV Adventices » en cliquant sur ce lien :

<http://www.centre.chambagri.fr/developpement-agricole/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-adventices.html>

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE POM ALI IANCF SA Les 31 aboueurs SOIFFET AGRICULTURE TERRE DE France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018



Situation au 17 Mai 2018

Département	Stations météo	Niveau de risque au 17/05	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 17/05 au 11/05			Pluie (en mm) depuis 7 jours
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (0h)	faible	-	NON	NON	NON	9.6
	Chartres (2h)	faible	-	NON	NON	NON	7
	Guillonville (0h)	faible	-	NON	NON	NON	12.8
	Louville (6h)	moyen	Le 15/05 sur VS	NON	NON	NON	6.2
	Pré-Saint-Evroult (0h)	faible	-	NON	NON	NON	8
	Viabon (0h)	très fort	Le 15/05 sur VS, VI et VR	NON	NON	NON	2.4
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (5h)	faible	-	NON	NON	NON	8.5
	Ouzouer le Marché (11h)	faible	-	NON	NON	NON	21.2
	St Léonard en Beauce (5h)	faible	-	NON	NON	NON	24.4
Loiret (45)	Amilly (5h)	faible	-	NON	NON	NON	26.5
	Boisseaux (4h)	fort	Le 15/05 sur VS et VI	OUI	NON	NON	8
	Férolles (4h)	fort	Les 14 et 15/05 sur VS et VI	NON	NON	NON	10
	Gien (4h)	faible	Les 13, 15 et 16/05 sur VS, VI et VR	NON	NON	NON	22.5
	Outarville (8h)	fort	-	OUI	NON	NON	8.4
	Pithiviers (3h)	Très fort	Les 13 et 15/05 sur VS, VI et VR	NON	NON	NON	14
Essonne (91)	Boigneville (6h)	faible	-	NON	NON	NON	15.4

* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Analyse du risque et prévisions

Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : retour du soleil jusqu'à dimanche où des averses sont attendues en début d'après-midi. Le début de semaine prochaine devrait lui aussi voir le retour d'averses, localement orageuses. Les températures seront de saison.

Analyse du risque :

La grande majorité des parcelles n'étant pas encore levées, le risque mildiou reste pour le moment nul.

Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) devrait être atteint dans les 3 prochains jours uniquement dans le Loiret pour les secteurs de :

Boisseaux le 17/05 sur Variétés Sensibles.

Outarville le 17/05 sur Variétés Sensibles.

Rappel, pour que le seuil de nuisibilité du mildiou soit atteint, il faut qu'il existe un potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître ») et que les conditions climatiques soient favorables à son expression.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMFNTINF POM ALI IANCF SA Les 31 aboueurs SOIFFET AGRICULTURE TERRE DE France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018